

SOLLICITER ET OBTENIR DES FINANCEMENTS EUROPÉENS



L'ACADÉMIE DES LEADERS PUBLICS

Durée : 3 journées, 20 heures

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et mises en situation

Publics visés : En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Pré-requis : aucun

Les acquis recherchés :

- ✓ Savoir identifier les différents Fonds structurels européens et les financements sectoriels
- ✓ Obtenir des financements et valoriser le budget de sa collectivité
- ✓ Définir son projet et mettre en place une stratégie locale

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Comprendre la terminologie et se situer face aux différents **Fonds structurels** (l'exemple du FSE et du FEDER)
- > Identifier les **financements sectoriels** qui répondent aux défis urbains
- > Maîtriser les attentes des **organismes décideurs**
- > Savoir **monter son budget** et **obtenir des financements** pour sa collectivité

CONTENU PEDAGOGIQUE (1 journée)

Séquence 1 : Compréhension des institutions européennes

- > Identifier les enjeux de l'Europe pour les collectivités locales
- > Connaître les programmes européens, et les programmes financés par l'Union Européenne
- > Quelle place et quel rôle pour les collectivités locales dans les articulations de l'Union Européenne ?
- > Quelles sont les articulations l'Union Européenne et comment en tirer parti quand on est élu local ?
- > Acquisition de techniques et outils pour constituer un dossier, décrocher des subventions et garantir le montage financier d'un projet européen.
- > Assimiler le respect des règles relatives au contrôle par :
 - La Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC)
 - L'autorité d'audit française pour le Fonds social européen (FSE)
 - Le Fonds européen de développement régional (FEDER)
 - Le Fonds européen pour la pêche (FEP)
 - Le Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)
 - Les Fonds de flux migratoires
 - Le Fonds européen pour l'intégration (FEI)
 - Le Fonds européen pour les réfugiés (FER)
 - Le Fonds pour les frontières extérieures (FFE)
 - Le Fonds européen pour le retour (FR)

SOLLICITER ET OBTENIR DES FINANCEMENTS EUROPÉENS



L'ACADÉMIE DES LEADERS PUBLICS

Durée : 3 journées, 20 heures

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et mises en situation

Publics visés : En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Pré-requis : aucun

Les acquis recherchés :

- ✓ Savoir identifier les différents fonds structurels européens et les financements sectoriels
- ✓ Obtenir des financements et valoriser le budget de sa collectivité
- ✓ Mettre en place une stratégie locale et bien définir son projet

CONTENU PEDAGOGIQUE (2 journées)

Séquence 2 : financements européens pour sa collectivité

> Tour d'horizon des Fonds structurels : adapté en fonction des spécificités de votre territoire

Fonds social européen – FSE

Fonds européen de développement régional – FEDER

Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche – FEAMP

Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER

> État des lieux des orientations 2014-2020 des politiques de subventions européennes

Dispositions communes en 2014-2020 pour les cinq Fonds structurels et d'investissements européens - Fonds ESI

Objectifs de la politique et principes d'intervention

Approche stratégique : alignement renforcé sur la stratégie Europe 2020

> Montage du dossier de subvention : de la conception à l'obtention, les clés pour obtenir son financement

Se lancer dans un projet de coopération européenne : se préparer

Focus sur les points de vigilance

Monter son projet de financement : compétences, partenariats et responsabilités

Le projet européen : une opportunité pour dynamiser ses équipes

Les clés d'un projet performant

Élaborer, contrôler et déposer son dossier de financement

> Prochaines orientations : à quoi s'attendre ?

Une volonté de simplification des procédures relatives au montage du dossier

Une transition vers une gestion fondée sur les résultats

Un système d'échange de données électroniques